

Accident d'exposition aux virus (AEV) sexuel

1/ Indication de traitement post exposition (TPE) ?



= **URGENCE < 4H - max 48 H**

Risque < 48H et nature de l'exposition	HSH* ou personne trans ou UDI* ou originaire pays haute endémie*	Contexte agression sexuelle	Autre situation avec partenaire statut VIH inconnu	Statut VIH connu et charge virale détectable
Rapport anal	TPE recommandé	TPE recommandé	TPE recommandé	TPE recommandé
Rapport vaginal	TPE recommandé	TPE recommandé	TPE recommandé**	TPE recommandé
Rapport oro-génital seul	pas de TPE	TPE recommandé	pas de TPE	TPE si CV > 1000 copies/ml

*HSH = homme ayant des rapports sexuels avec les hommes , UDI = utilisateur de drogues injectables, pays de haute endémie (Afrique sub-saharienne, Thaïlande, Guyane)

** hors recommandations nationales - sera réévalué en consultation au CeGIDD < J7

2/ si TPE recommandé = DELSTRIGO®



- > remplir ordonnance type pour 7 jours (GEDI 42764)
- > délivrance via rétrocession pharmacie du CHU

3/ prélèvement bilan bio initial avec ou sans TPE :



- > sérologie VIH, VHB, VHC, syphilis
- > PCR chlamydiae/gonocoque x 3 sites si possible
- > +/- β -HCG
- > + créatinémie + ALAT si TPE

le bilan bio ne doit pas retarder la prise du TPE
(Prescription bilan = GEDI 42729)

Suivi au CeGIDD sous 7 jours

(carton de rendez vous donné par la pharmacie)

si pas de TPE, merci d'indiquer au patient de rappeler le CeGIDD aux heures ouvrables : 02 32 88 80 40

